



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

**RÉFORME DU PROGRAMME DE CRÉDIT DE TAXES FONCIÈRES AGRICOLES :
LA MRC D'ABITIBI DEMANDE RAPIDEMENT LA MISE EN PLACE D'UNE TABLE DE TRAVAIL**

AMOS, LE 1^{er} FÉVRIER 2017 – Suite à la réforme du Programme de crédit de taxes foncières agricoles (PCTFA), l'ensemble des conseillers de comté de la Municipalité régionale de comté (MRC) d'Abitibi demande au nouveau ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), M. Laurent Lessard, d'agir rapidement concernant la demande de l'Union des producteurs agricoles (UPA) à l'instauration d'une table de travail.

L'industrie touristique et agricole, deux piliers de l'économie du territoire de la MRC, pourraient être gravement affectées, en raison de l'impasse dans le dossier du PCTFA. Rappelons que l'UPA prévoit le blocage des terres agricoles aux motoneigistes, si aucune discussion n'est entamée d'ici le 6 février prochain.

Préoccupés par cette situation, les élus de la MRC souhaitent que chacun des groupes concernés puisse engager un dialogue permettant une meilleure communication : *« Ce n'est pas le genre de situation où l'on doit prendre pour un ou pour l'autre. Tout ce qu'on désire, c'est qu'ils puissent s'asseoir à la même table, afin de trouver une solution durable. Dans une région comme la nôtre, les contrecoups seront sentis d'un côté comme de l'autre. »* explique Martin Roch, préfet de la MRC d'Abitibi.

Dans un souci de minimiser les impacts sur l'économie et le tourisme dans les régions du Québec, les élus recommandent officiellement la création d'une table de travail entre l'UPA, le MAPAQ, la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et tout autre ministère ou organisme concernés par la problématique actuelle.

L'Abitibi-Témiscamingue compte 3 700 km de sentiers de motoneiges et 12 clubs répartis aux quatre coins de la région. Il s'agit de la porte d'entrée de milliers de motoneigistes ontariens et canadiens, chaque année, permettant ainsi des retombées économiques de plus de 60 M\$.

D'autre part, ce sont 134 agriculteurs qui occupent les 1 972 km² de superficie agricole de la MRC d'Abitibi. Dans son Plan de développement agricole (PDZA), la MRC souligne que les retombées économiques du secteur agroalimentaire s'élevaient à près de 20 M\$, selon les plus récentes données du MAPAQ.

À PROPOS DE LA MRC D'ABITIBI

La MRC d'Abitibi est une organisation publique au service de ses 16 municipalités rurales, d'une ville et de 2 territoires non organisés (TNO), regroupant près de 25 000 habitants avec des budgets annuels de près de 10 millions \$ avec plus de 30 employés répartis en 20 secteurs d'activités. Sa mission est de desservir les municipalités de sa MRC, tel que prescrit par la Loi sur l'organisation territoriale municipale, au mieux des ressources humaines et matérielles à sa disposition dans un but de promotion et d'amélioration des conditions de vie générales de sa population tant d'un point de vue social, culturel, qu'environnemental.

– 30 –

Source : Jenny-Lee Falardeau
Agente de communications
MRC d'Abitibi
819 732-5356, poste 210
jennylee.falardeau@mrcabitibi.qc.ca